

La revue des parents

POUR L'ENFANT VERS L'HOMME

N°447/AVRIL 2023



Pour que

l'école publique

ne prenne pas l'eau

ISSN : 0998-9153 / 2,28€



SANTÉ

Campagne
de vaccination contre
le papillomavirus

PORTRAIT

Audrey Tatry,
son combat pour
l'inclusion scolaire

LA PRÉVENTION MAE À L'ÉCOLE

AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS



Notre accompagnement

La MAE peut intervenir au sein de votre établissement pour mener des actions de prévention :
auprès des élèves de la maternelle au lycée,
des parents, avec des rencontres-débats,
et **de vos équipes pédagogiques** à l'aide de formations et d'outils réalisés par la MAE.

THÉMATIQUES

ACCIDENTS DE LA VIE COURANTE ET GESTES DE PREMIERS SECOURS

Le Club des enquêteurs

3-11 ans • Support interactif en téléchargement
6-11 ans • Jeu pédagogique en ligne

PHARE **VIOLENCES ENTRE PAIRS**

Jeux de l'Oie "Non au harcèlement"

9-11 ans et 12-15 ans • Jeux de société
Maël le roi des bêtises
Dès 3 ans • Album

SÉCURITÉ SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

Maëva sur le chemin de l'école

Dès 3 ans • Album

SENSIBILISATION AUX ÉCRANS

Maël et Maëva, les écrans en toute tranquillité

Dès 3 ans • Album

ÉDUCATION À LA SANTÉ

mae.fr

Pour toute information,
contactez la MAE au 02 32 83 60 00.

L'expertise MAE au service de la prévention.

AP PREV 07-22 - Fédération MAE SOLIDARITÉ, association à but non lucratif régie par la loi de 1901,
sise 14 rue Moncey - 75009 Paris - Crédit photo : MAE



Toutes nos ressources
pédagogiques
et nos actions sur **mae.fr**



SOMMAIRE

5 Instantanés
10 Nos coups de cœur

13
Dossier

Pour que
l'école publique
ne prenne pas l'eau

21
En pratique

ORIENTATION • Mobiliser les filles vers les filières scientifiques

SANTÉ • Papillomavirus. Campagne de vaccination dans les collèges

PSYCHO • Bégaiement. Aider son enfant à surmonter ce trouble

ÉDUCATION • Capter l'attention : un défi de chaque instant

26
Décryptage
Le grand oral du bac

28
Regards croisés

ELSA RAMOS/MARIE DANET
Les parents sont-ils trop sur le dos de leurs enfants ?

30
Initiative
La "classe mutuelle" ou l'art d'enseigner autrement

32
Nos actions

34
Portrait
Audrey Tatry

édito

L'école est un projet de société

“L'école publique doit être l'école de la première chance pour toutes et tous et disposer des moyens nécessaires à l'accomplissement de ses missions. Crise climatique, crise économique et sociale, crise politique, guerre à la porte de l'Europe et effets à long terme de la crise sanitaire... Être un enfant ou un adolescent est aujourd'hui très stressant, anxiogène pour nombre d'entre eux. Aussi, notre pays a une dette de bienveillance envers eux.

La suppression de 1 500 postes d'enseignants annoncée à la rentrée 2023 sous couvert d'une baisse des effectifs creusera inévitablement cette dette, augmentera les inégalités et déstabilisera encore un peu plus de nombreux territoires. À la ville, à la campagne, du nord au sud, de l'est à l'ouest... partout en France, des parents d'élèves s'organisent pour dire non à l'affaiblissement du service public de l'éducation.

La FCPE nationale accompagne leurs mobilisations, relaie leur colère, leurs inquiétudes et leurs demandes de moyens pour répondre aux besoins des enfants.

Il est temps de sortir d'une approche strictement comptable et de profiter de cette opportunité pour « mieux faire école ». Notre pays doit redéfinir son projet de société pour l'école.

La FCPE porte dans son projet éducatif, dans ses actions locales comme nationales, cette ambition et ce souffle collectif.”



GRÉGOIRE ENSEL
Président de la FCPE

Revue de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) 108, avenue Ledru-Rollin. 75544 Paris Cedex 11 • Tél. : 01 43 57 16 16 • www.fcpe.asso.fr • fcpe@fcpe.asso.fr

RÉDACTION
Directeur de la publication et de la rédaction : Grégoire Ensel • Responsable de la revue : Laurence Guillermou • Rédactrice en chef : Alexandra Defresne •

Conception graphique : **CITIZENPRESS**
Rédactrices : Émilie Gilmer, Michèle Foin, Anne-Flore Hervé, Marianne Peyri.

• Infographie : David Lory •
Dessin p.34 : Bénédicte Govaert
• Crédits photos : iStock.

PUBLICITÉ
Mistral Média, 22 rue Lafayette 75009 Paris • Tél. : 01 40 02 99 00 • mistralmedia.fr • Directeur général : Luc Leherécy.

IMPRESSION
Direct impression • 26 bis Boulevard de Beaubourg - 32, ZA Paris Est 77184 Émerainville.

Conformément à la loi n° 78 17 du 6 janvier 1978 informatique et libertés, chaque adhérent, abonné, assuré, dispose du droit d'information, de rectification et d'accès auprès de la FCPE.

Restons connectés !



Rendez-vous sur le site fcpe.asso.fr pour s'abonner à la Revue des Parents au tarif de 6 € (sans adhésion).

Suivez-nous sur



fcpe.nationale



fcpe.nationale

Des questions ?
Écrivez-nous



fcpe@fcpe.asso.fr

Pages spéciales départementales : 14, 95.



20²²₂₃

ASSURANCE SCOLAIRE

DE LA MATERNELLE AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

**Vos élèves
méritent
le spécialiste
de l'Assurance
Scolaire.**

PROTÉGER CHAQUE ENFANT, NOTRE RAISON D'ÊTRE.

La MAE, c'est bien plus qu'une Assurance Scolaire. Créée en 1932 par des enseignants, la MAE met toute son expertise au service des enfants, des parents et des équipes pédagogiques.

LA DOUBLE PROTECTION POUR ÊTRE BIEN ASSURÉ.

Lors des activités scolaires obligatoires et facultatives, l'Assurance Scolaire MAE protège vos élèves qu'ils soient responsables ou victimes d'un accident (Responsabilité Civile + Individuelle Corporelle). En cas d'accident, c'est également une garantie pour vous dont la responsabilité peut parfois être engagée, si vos élèves ne sont pas correctement assurés.

**L'ASSURANCE SCOLAIRE MAE
EST UN GAGÉ DE TRANQUILLITÉ.**

Attestation immédiate

mae.fr

Recommandée par la



Pour toute information,
contactez la MAE au 02 32 83 60 00.

AP PI ENS 07/22 – Mutuelle MAE, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité (SIREN N°510 778 442) • MAE Assurance, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le code des assurances (SIREN N°781 109 145), 62 rue Louis Bouilhet – CS 91833 – 76044 ROUEN CEDEX – Crédit photo : Gettyimages



MON PREMIER ASSUREUR

Instantanés

Une sélection d'infos pour vous accompagner

CITOYENNETÉ

Laissez nos enfants manifester !

« Nous demandons solennellement que le droit des jeunes à exprimer leurs opinions et à manifester soit entièrement respecté. »

Dans une tribune publiée le 27 mars dans *Libération*, la FCPE Paris s'indigne de la façon « dont les forces de l'ordre entendent maintenir l'ordre et répriment les manifestations », indiquant avoir reçu de multiples signalements de parents. Des lycéens, parfois mineurs, ont été mis en garde à vue de longues heures, puis libérés sans qu'aucune charge ne soit retenue contre eux. La FCPE de Seine-Saint-Denis a également dénoncé les arrestations, menottage et insultes racistes et discriminatoires, dont ont été victimes les lycéens de son département.



MOBILITÉ

TROTTINETTE

L'âge minimal pour conduire une trottinette électrique sera relevé de 12 à 14 ans, « pour protéger les plus jeunes », a annoncé le ministre des transports, Clément Beaune. Les amendes passeront de 35 à 135 euros pour sanctionner la circulation sur les voies interdites, ou à deux personnes sur un même engin.



ACTUALITÉ

Le SNU ne sera pas rendu obligatoire !

Le 29 mars 2023, l'Élysée a annoncé que le service national universel (SNU) ne serait pas rendu obligatoire.

Un sujet trop explosif en pleine crise politique et sociale. Dans un communiqué de presse du 10 mars 2023, la FCPE avait tenu à clarifier sa position sur le SNU, alors que les consultations et les rumeurs allaient bon train sur sa possible généralisation. En effet, le SNU nouvelle génération devait être testé, à la rentrée 2024, dans six départements pilotes. À terme, 800 000 élèves de seconde auraient dû participer obligatoirement à un séjour de deux semaines sur le temps scolaire, d'octobre à juin selon les lycées. Pour les parents d'élèves, la question était tranchée : « Il est inenvisageable de constater que des centaines de millions d'euros sont consacrés au SNU (2 milliards, s'il devait être généralisé), alors que l'école subira une vague de suppressions de 1 500 postes à la rentrée 2023 sur de seuls arguments comptables. »

La FCPE s'était interrogée sur les conséquences scolaires d'une telle mesure : pourquoi raccourcir de 12 jours l'année scolaire, alors que les professeurs peinent déjà à tenir le rythme des programmes et que les 54 heures d'orientation dues aux enfants ne sont bien souvent qu'un vaste mirage faute de temps et de moyens.

Privilégier l'éducation populaire

Enfin, que penser de cet objectif général affiché par le SNU, « être acteur de sa citoyenneté » ? Un objectif déjà rempli par l'école publique et les acteurs de l'éducation populaire. Au format militaire du SNU, la FCPE préfère celui des classes de découverte, des voyages scolaires obligatoires, voire gratuits pour tous les élèves au moins une fois dans leur scolarité, ou encore celui de l'engagement volontaire (Bafa).



EN SAVOIR PLUS :
Internet fcpe.asso.fr/
communiqués-presse



On en parle !

1.

MAJORITÉ NUMÉRIQUE

Jeudi 2 mars 2023, l'Assemblée nationale a voté en première lecture à 82 voix contre 2 la proposition de loi instaurant une majorité numérique, soit l'obligation pour les réseaux sociaux de vérifier l'accord des parents pour l'inscription des moins de 15 ans.

2.

CAS D'ÉCOLE



67 % des 15-24 ans n'ont jamais bénéficié des 3 séances annuelles obligatoires d'éducation à la sexualité. Le Planning familial, Sidaction et SOS homophobie, réunies sous la bannière Cas d'école, sifflent la fin de la récré ! Elles ont saisi le tribunal administratif de Paris pour demander l'application pleine et entière de la loi de 2001.

3.

TECHNOLOGIE

Lors du Conseil supérieur de l'Éducation du 24 mars, les organisations syndicales enseignantes et la FCPE ont demandé une fois de plus au ministre de revenir sur sa décision de supprimer la technologie en classe de 6^e. Un vœu voté à une très grande majorité (55 pour, contre 2, abstention 3).



ANNONCES

LE PLAN MIXITÉ DU MINISTRE

Le 1^{er} mars 2023, le ministre de l'Éducation nationale, Pap Ndiaye, auditionné par les sénateurs, a dévoilé les contours du plan mixité qu'il doit prochainement annoncer. Quatre hypothèses sont envisagées : une nouvelle sectorisation en fin de 3^e en lien avec Affelnet ; la création de sections d'excellence dans les collèges les plus défavorisés ; l'augmentation du nombre de secteurs bi-collèges ; un protocole d'accord sur la proportion de boursiers dans les établissements

privés sous contrat. Reçue le 6 mars 2023, la FCPE s'est montrée satisfaite que la question de la ségrégation scolaire, qui fragilise depuis trop d'années notre société, soit ouvert par le gouvernement. Elle a néanmoins exprimé son refus du rééquilibrage du taux de boursiers au profit de l'enseignement privé. Pas question non plus que celui-ci bénéficie d'un bonus financier si les objectifs sont atteints. Tout financement public doit être réservé à l'enseignement public.



RECOMMANDATIONS

L'évaluation au service des apprentissages

Le 15 mars 2023, le Cnesco a présenté le bilan de sa **conférence de consensus, organisée fin 2022, dédiée à l'évaluation en classe**. Un état des lieux critique, notamment sur les notes et les classements qui produisent chez les élèves des effets délétères bien documentés : découragement, détérioration de la performance, baisse de l'estime de soi et de la motivation. Douze recommandations ont été formulées par le jury de la conférence, comme confier aux élèves un rôle dans l'acte d'évaluer ou faire disparaître à court terme tout élément de comparaison entre élèves. Une attention particulière doit également être portée à la communication avec les parents : rendre compte des processus d'apprentissage de leurs enfants, plutôt que de communiquer seulement des résultats finaux.

3 PARENTS SUR 4

déclarent que ce que l'on apprend à l'école est plus important que d'avoir de bonnes notes (enquête Cnesco-Crédoc 2022). Pourtant, 47 % d'entre eux désignent la note comme l'indicateur qui rendrait le mieux compte des efforts de leur enfant.



EN SAVOIR PLUS :

Internet cnesco.fr/evaluation-en-classe

Parrainez d'autres parents !

Une revue pour **accompagner votre enfant** tout au long de sa scolarité :
6 numéros par an, dont 4 en version uniquement numérique
(octobre, décembre, avril, juin).

Famille, éducation, fédération : des infos 100 % utiles pour les parents !



Oui, j'offre un abonnement à *La Revue des Parents* pour une année (6 numéros) à l'un de mes amis et je soutiens ainsi l'action de la FCPE.

Deux options :

- J'envoie par courrier un chèque de 6 euros à l'ordre de la FCPE avec ce bulletin.
- J'abonne un de mes amis en ligne à l'adresse suivante : <https://boutique.fcpe.asso.fr/publications/34-la-revue-des-parents.html>

Nom Prénom

Adresse

.....
.....

Code postal Ville.....

Tél.

Mail obligatoire*

Signature

Bulletin à retourner avec votre règlement
à l'adresse suivante :

Fédération des conseils de parents d'élèves
108-110 avenue Ledru-Rollin
75 544 Paris Cedex 11

*Information obligatoire pour vous adresser une facture.

SOUTENEZ LA REVUE DES PARENTS !



**DES IDÉES POUR L'ÉCOLE
DES ACTIONS POUR LES ÉLÈVES**

La Fédération des conseils de parents d'élèves
des écoles publiques reconnue d'utilité publique

108-110 Avenue Ledru-Rollin 75544 PARIS Cedex 11
• Tél : 01.43.57.16.16 • e-mail : fcpe@fcpe.asso.fr • Site : www.fcpe.asso.fr

1,6 million d'enfants en souffrance psychique



LIVRE

MÊME PAS PEUR !

On les dit addictifs, abêtissants, complotistes, violents : en quinze ans, les réseaux sociaux numériques sont devenus la peur numéro 1 des parents. Mais que sait-on réellement des usages en ligne des ados ? Journaliste scientifique et conférencière, Béatrice Kammerer a enquêté pour mieux comprendre leurs pratiques. Et fournit des clés pour dépasser une attitude qui oscille entre la panique et la culpabilité, et entamer avec eux un dialogue constructif.

Éd. Canopé, 18,90 €.

Il y en a pour tous les goûts. Ils seraient environ 1,6 million d'enfants et adolescents à souffrir d'un trouble psychique en France, et seulement entre 750 000 à 850 000 à bénéficier de soins prodigués en pédopsychiatrie par des professionnels spécialisés. C'est ce qu'indique la Cour des comptes dans un rapport présenté le 21 mars dernier. Alors qu'habituellement les magistrats de la rue Cambon concluent à la nécessité de réduire la dépense publique – estimée à 3 milliards d'euros annuels pour la pédopsychiatrie –, ils interrogent ici la pertinence de l'offre de soins, qui ne tient pas suffisamment compte de la diversité des troubles.

L'institution préconise donc de remettre de l'ordre dans le parcours du patient. Elle suggère notamment de confier l'accueil de première ligne aux maisons de l'enfance et des familles pour soulager les centres médico-psychologiques infanto-juvéniles.

Les psychotropes en question

Un peu plus tôt, dans un rapport daté du 16 mars, le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA) a également alerté sur l'augmentation des pres-



criptions d'antidépresseurs (+62,6% en 7 ans) et d'antipsychotiques (+48,5 %) aux enfants et adolescents. Un rapport jugé trop alarmiste par certains pédopsychiatres – craignant une diabolisation des médicaments –, mais qui a le mérite de pointer du doigt la détérioration de la santé mentale des jeunes et le déficit structurel pour y répondre.

+ EN SAVOIR PLUS : Internet.ccomptes.fr ; hcfca.fr

DIPLÔME

Un job pour l'été

Alors que le Bafa (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) peine à recruter, l'État multiplie les aides pour que les jeunes, dès l'âge de 16 ans, passent ce diplôme et que ce boulot d'été retrouve la cote. Ainsi, la Caf accorde une aide, à hauteur de 91,47 €. Ce mois-ci, un coup de pouce supplémentaire (100 €) sera attribué aux jeunes qui effectuent ou ont effectué une mission de service civique entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 décembre 2023. Les demandes devront être déposées avant le 30 novembre 2024 auprès de l'Agence de services et de paiement (ASP). À noter qu'en complément, certaines Caf peuvent attribuer des aides départementales, dont les conditions et le montant diffèrent. Renseignez-vous !



UNE INFORMATION VÉRIFIÉE,

c'est une information qui a été délivrée, au minimum, par trois sources indépendantes. (Source : Nicolas Tonev, Lumni)

ÉDUCATION AUX MÉDIAS

Lumni sur tous les fronts

À l'occasion de la Semaine de la presse et des médias dans l'école, la plateforme éducative Lumni étoffe son offre pour aider les jeunes à comprendre le système des médias, former leur jugement critique, développer leur goût pour l'actualité et forger leur identité de citoyen. Parmi les nouveautés, une websérie de 4 modules courts, intitulée *La presse et les médias, on en parle*, dans laquelle des enfants et des adultes « experts » s'adressent aux enfants de 8 à 12 ans, en répondant à des questions autour de la presse et les médias. Au programme également, *En quête d'images junior* : des rencontres entre des pros de l'image et des élèves de CM1 et CM2 pour les guider dans l'analyse des images.

+ EN SAVOIR PLUS : Internet.lumni.fr/dossier/semaine-de-la-presse-et-des-medias-dans-l-ecole



1

Il • elle défend les droits de tous les enfants de l'école.

2



Il • elle recueille l'avis des parents pour porter leur voix en conseil d'école, en conseil de classe ou en conseil d'administration.

3

Il • elle sait qui contacter au bon moment pour les petits et grands problèmes qui surviennent à l'école.



LES 5 ACTIONS CLES DU PARENT DELEGUE

fcpe

4



Il • elle est soutenu • e dans ses initiatives par un réseau national et il • elle peut impulser pétitions, manifestations quand cela est nécessaire.

5

Il • elle organise la solidarité pour favoriser la gratuité de l'éducation.



Nos coups de cœur

Expos sympas, films à voir, bouquins à lire, sites à visiter...
des idées **pour toute la famille** !

ANIMATION



EN SORTANT DE L'ÉCOLE

Après neuf années consacrées à éclairer les œuvres poétiques d'auteurs de grand nom, puis le thème de la liberté en 2022, le programme d'animation « En sortant de l'école » termine en beauté pour sa dernière saison en explorant le thème de l'amitié. Les courts métrages réalisés par de jeunes artistes sont toujours aussi subtils et doux. On est conquis !

Courts métrages d'animation (13 x 3 mn, Okoo, via l'appli ou France.tv)

FESTIVAL

Les Intergalactiques

Projections, tables rondes, scène musicale, salon du livre, brocante spécialisée... Du 13 au 18 avril 2023, le festival de science-fiction lyonnais, les Intergalactiques, tient sa 11^e édition. Parmi les films à revoir, *Le Château dans le ciel* de Hayao Miyazaki ou *Bienvenue à Gattaca* d'Andrew Niccol.

Internet intergalactiques.net



© F.G. Grandin, MNHN

EXPOSITION

FÉLINS

À l'état sauvage ou domestiqués, les félins intriguent par leur fugacité, leur indépendance et leur caractère impénétrable. Le Muséum national d'histoire naturelle propose, jusqu'au 7 janvier 2024, de partir à la découverte de cette grande famille, qui compte aujourd'hui près d'une quarantaine d'espèces.



mnhn.fr/fr/expo-felins

PODCAST

Bouquins

Émotions, contes, écologie, regard de l'autre ... En s'appuyant sur les éclairages de nombreux spécialistes (auteurs, éditeurs, libraires...), la journaliste Lucie Kosmala explore la littérature jeunesse pour les parents dans un nouveau podcast lancé par Glénat jeunesse, Chéri•e, *j'ai bouquiné les gosses*.

Sur toutes les plateformes d'écoute.



MAGAZINE

À FOND

Voici un petit nouveau, côté magazine pour enfants. *À fond*, c'est le titre lancé par une ancienne grand reporter du quotidien *L'Équipe*, Myriam Alizon, à destination des 7-11 ans. Chaque numéro fait 60 pages, et raconte les grandes histoires de sportifs et sportives. De quoi attirer les enfants sur les terrains de sport.

Internet afondlemag.fr

Armada 2023

VOILIERS

Comme chaque année, les plus grands voiliers du monde seront réunis dans le port de Rouen du 8 au 18 juin 2023. Ainsi, la ville accueillera sur les quais plusieurs millions de visiteurs venus admirer les bateaux les plus prestigieux et saluer les équipages. Des milliers de marins de toutes nationalités découvrent aussi Rouen, ses maisons à colombages

et ses ruelles pavées. À côté des incontournables visites de navires, la grande parade, le 18 juin, constitue l'un des temps forts de l'Armada. Les bateaux d'exception remontent la Seine jusqu'à l'estuaire du fleuve, entre Honfleur et le Havre.

Internet armada.org



© DK

BALLET



© Sara Andreasson

Il était une fois Casse-Noisette

Après *Mon premier Lac des cygnes*, Karl Paquette, étoile à l'Opéra national de Paris, signe cette nouvelle adaptation du conte d'Hoffman, sur la célèbre musique de Tchaïkovski. Magie et féérie sont au programme du Châtelet.

chatelet.com



FILM

LA PETITE SIRÈNE

C'est le 24 mai que sortira la réinterprétation en prises de vues réelles de *La Petite Sirène*, dessin animé culte de Disney sorti en 1989. Réalisé par Rob Marshall, le long-métrage a fait parler de lui depuis longtemps déjà, puisque le choix d'une actrice afro-américaine, Halle Bailey, pour incarner Ariel a déclenché de nombreux commentaires racistes. Le succès du film sera donc un joli pied de nez de l'héroïne.

+ De Rob Marshall.
À l'affiche le 24 mai 2023.



Une tête surprenante

Tout bête, mais avec ses chapeaux, elle n'a de 128 pas papais.

Deux grands yeux sans paupières, presque aveugle.

Un long nez.

Une bouche pleine de petits dents, bien cachés qui lui permettent d'attraper les proies.

Deux amoncelés mexicains.

On dirait un lézard avec des pattes et des sautoires sur la tête !

Le motif est plus fin que la feuille.

noix

noix

noix

noix

noix

noix

#MÉTAMORPHOSES

© Actes Sud jeunesse

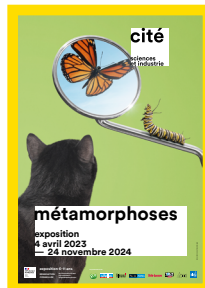
Comme Alice, les enfants grandissent, évoluent et s'interrogent sur leurs propres transformations et sur celles du monde qui les entoure.

EXPOSITION

MÉTAMORPHOSES

À Paris, la Cité des sciences et de l'industrie présente "Métamorphoses", sa nouvelle exposition temporaire dédiée aux 6-11 ans, jusqu'au 24 novembre 2024. L'occasion d'observer, de s'émerveiller et de faire l'expérience de la démarche scientifique. Un parcours libre, intuitif, valorisant la curiosité naturelle des enfants.

cite-sciences.fr

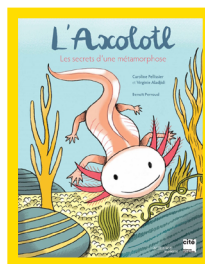


DOCUMENTAIRE

L'AXOLOTL

Très apprécié des enfants, car il est incarné dans le monde des Pokémon par « Axoloto », ce petit animal mexicain intéresse beaucoup les scientifiques pour sa capacité à se régénérer. On l'étudie notamment dans la recherche contre le cancer ou l'infertilité féminine. Un livre documentaire qui complète bien l'expo.

Éd. Actes Sud jeunesse, 16,90 €



CONTE

AXEL NE VEUT PAS CHANGER

Axel, un jeune axolotl, vit dans un lac au milieu des siens. Après une tempête, l'eau du lac se met à baisser, obligeant les axolotls à se métamorphoser. Ayant peur de ces changements, Axel décide de partir à la recherche de l'Eau, pour la convaincre de laisser les choses comme elles sont...

Durée : 60 min. En écoute sur le site de la Cité des sciences.



RENTRÉE
2023

L'école publique, on y tient !



Signez et faites signer
notre pétition nationale
afin d'obtenir des moyens dignes
des besoins de nos enfants.



@fcpe.nationale



@FCPE_nationale



3 BONNES RAISONS

DE LIRE CE DOSSIER !

1. 1500 postes en moins, c'est non !
2. Comprendre les enjeux
3. S'organiser pour lutter

Pour que l'école publique ne prenne pas l'eau



Alors que le gouvernement prévoit la suppression de près de 1 500 postes d'enseignants, la rentrée sera compliquée dans de nombreuses académies. Dans un contexte de crise, **les militants FCPE refusent cette logique comptable** aux multiples conséquences sur les conditions d'apprentissage des élèves. Partout en France, ils se mobilisent.

Texte :
MARIANNE PEYRI

Une hémorragie inacceptable

« C'est la première fois depuis 2012 que le solde entre création et suppression de postes est négatif :

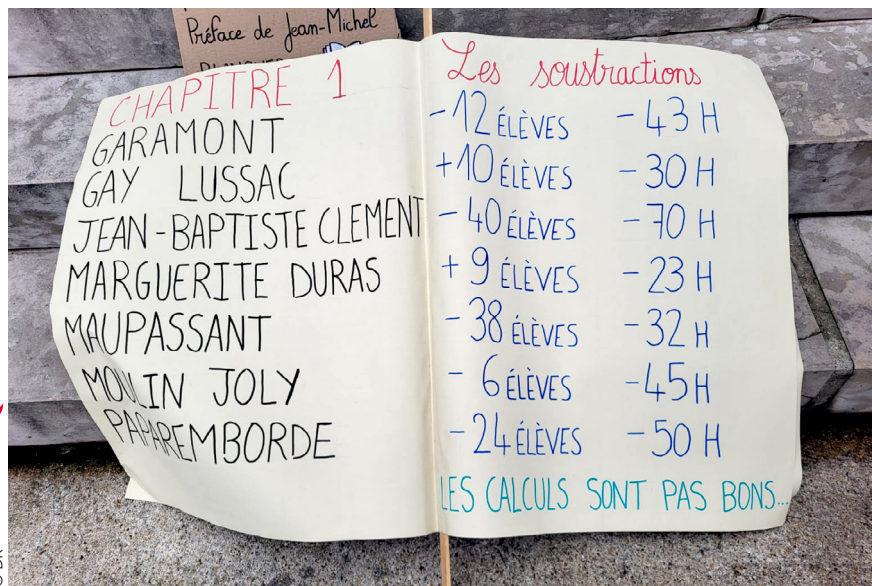
2300 classes en moins en primaire au niveau national », indique Guislaine David, porte-parole du syndicat du primaire Snuipp-FSU. Une baisse inédite qui s'illustre d'ailleurs, selon elle, par une contestation très active cette année, aussi bien des parents d'élèves, des enseignants que des élus.

En effet, l'annonce en décembre dernier par le gouvernement de supprimer 1500 postes d'enseignement à la rentrée prochaine – confirmée lors des conseils départementaux de l'Éducation nationale qui se sont tenus depuis –, a fait l'effet d'un coup de massue. Justifiée par une baisse démographique de 63 700 élèves, cette suppression de 1 000 postes dans le 1^{er} degré et de 480 postes dans le 2^e degré touche un grand nombre d'académies.

Si la baisse démographique est un fait, les chiffres du gouvernement n'en sont pas moins contestés. Ils ne prendraient pas en compte les redoublants, les élèves en Ulis, les enfants allophones, les nouveaux arrivants dans les quartiers en expansion et surévalueraient le nombre d'élèves sortant du lycée entre les différents niveaux. « De plus, dans le secondaire, on compte seulement 840 élèves en moins et une suppression en parallèle de 500 postes, le ratio est totalement démesuré. C'est une véritable hémorragie de postes qui est inacceptable », estime Grégoire Ensel, président de la FCPE. Il dénonce cette approche comptable d'autant plus dans le contexte actuel de crise sanitaire, économique, environnementale, extrêmement anxiogène pour les adultes comme les enfants. « Cette baisse démographique doit au contraire être une opportunité à saisir pour mieux faire école. Notre société a une dette de bienveillance envers les enfants et les adolescents de notre pays. »

Des classes surchargées

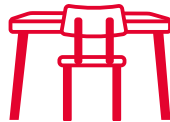
La suppression de classes, pour parfois seulement deux élèves en moins, se traduira par un effet de report sur les autres classes. En primaire, si le nombre de 24 élèves par classe est relativement respecté en CP et CM1, les autres classes, elles, peuvent d'ores et déjà atteindre des effectifs de 28 ou 29 élèves en CM2, voire 30 en



© DR

« Cette baisse démographique doit être une opportunité à saisir pour mieux faire école. Face aux multiples crises qu'elle subit, notre société a une dette de bienveillance envers les enfants et les adolescents de notre pays. »

— GRÉGOIRE ENSEL, PRÉSIDENT DE LA FCPE



22

**ÉLÈVES PAR
CLASSE**

sont scolarisés en moyenne en élémentaire en France contre 19,3 dans l'Union européenne. Au collège, c'est 26 élèves en moyenne, contre moins de 21 dans l'UE.
(Source : DEPP, 2022)

maternelle. « Or, idéalement, il faudrait être à 20 élèves par classe. Au-delà, le climat est moins apaisé, il est plus difficile d'être à l'écoute de chacun et de les suivre individuellement, des choses nous échappent », témoigne Guislaine David du Snuipp-FSU. De même, avoir une classe surchargée peut complexifier l'organisation des projets pédagogiques et faire renoncer les enseignants. « Dans le primaire, notamment en milieu rural, les instituteurs pourront aussi se retrouver avec des classes à triple niveau, ce qui est compliqué à gérer. »

Un impact pédagogique

Rappelant la suppression de 8 300 postes de professeurs dans le secondaire depuis 2018, le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) dénonce aussi cette dégradation des conditions d'enseignement et d'apprentissage. « On sait que dans les classes nombreuses, il y a plus de bruit et l'écoute, la concentration sont plus difficiles. Sans compter les questions d'oral. Il est impossible notamment en cours de langue de donner la parole à 32 élèves », relève Anne-Sophie Legrand, représentante du Snés-FSU. Les méthodes pédagogiques sont alors plus magistrales, moins axées sur la participation des élèves, les exercices collectifs ou la manipulation.

Une raréfaction des demi-groupes en langues et en sciences

La baisse de dotation horaire prévue à la rentrée risque aussi de signer la fin des dédoublements de classes en langues ou en sciences. Depuis la réforme du collège de 2016, les disciplines sont déjà en concurrence pour grappiller quelques heures par-ci par-là en demi-groupes pour leurs classes. « Or, c'est compliqué de faire un TP à 30 élèves, comme pour les 3^e qui travaillent sur la reconnaissance de sons en manipulant des acides dangereux et de veiller à la sécurité », témoigne Anne-Sophie Legrand, sous sa casquette de professeure de physique-chimie. Avec la baisse des dotations horaires, ce sont aussi les temps consacrés à l'accompagnement personnalisé et à l'orientation qui seront sacrifiés.

Une école inclusive malmenée

Plus les classes sont surchargées, plus il devient également difficile d'apporter de l'aide et de l'attention aux élèves qui présentent des difficultés, ceux ayant un PAP (plan d'accompagnement personnalisé) – soit près de deux à trois élèves par classe –, comme ceux souffrant d'un handicap, scolarisés en Segpa. « En raison de la multiplication des élèves à besoins spécifiques, les effectifs par classe devraient au contraire baisser. Le but du gouvernement est juste de faire des économies, et non que le système fonctionne bien », estime Anne-Sophie Legrand. Pour Guislaine David, même si le gouvernement prévoit de nouvelles créations Ulis, cela ne comblera pas les besoins sur le terrain, notamment la création de classes spécialisées pour les enfants autistes. Nombre d'élèves allophones doivent également attendre parfois des mois, faute de places, pour pouvoir intégrer une UP2A.

Un malaise enseignant accru

Pour les enseignants, deux ou trois élèves de plus par classe, cela signifie des copies, des bulletins, des rendez-vous en plus, une discipline plus compliquée à gérer demandant plus d'énergie. « On sent chez mes collègues un épuisement de plus en plus tôt dans l'année, lié aux classes surchargées, mais aussi aux heures supplémentaires obligatoires, à la multiplication des classes à gérer pour certains, de tâches administratives et de réunions », reconnaît Anne-Sophie Legrand. Avec la baisse de la dotation horaire globale, de plus en plus de professeurs, pour être à temps

« Idéalement, il faudrait être à 20 élèves par classe. Au-delà, il est plus difficile d'être à l'écoute de chacun et les suivre individuellement. »

—
GUISLAINE DAVID, PORTE-PAROLE DU SNUIPP-FSU

plein, sont contraints de partager leur emploi du temps sur deux ou trois établissements. Avec comme conséquence des déplacements fatigants, notamment en milieu rural, et une possibilité entravée de s'impliquer vraiment auprès des élèves. « Ces effets sur le secondaire sont plus silencieux et moins visibles pour les parents », constate le président de la FCPE. Notamment, en coulisse, les conditions de création de classe ne cessent de se durcir. Dans le second degré, où chaque académie fixe son propre seuil, le nombre d'élèves nécessaire pour ouvrir une classe augmente. Une classe fermée sera par la suite plus difficile à rouvrir avec des seuils en primaire à 28 élèves quand ils étaient auparavant à 24.

« On tire la sonnette d'alarme depuis des années sur un système qui aggrave les fractures sociales, éducatives et territoriales, mais le gouvernement n'en prend pas la mesure, estime Grégoire Ensel. La dette de bienveillance n'est pas remplie. L'école doit donner à tous les élèves les moyens de s'accomplir. En la fragilisant, c'est toute la société qu'on affaiblit. Au-delà des manifestations menées cette année, une réflexion collective et un débat public s'imposent, avec tous les acteurs de la communauté éducative, sur quel est le projet d'école et donc de société que l'on souhaite. Sortir d'un raisonnement uniquement comptable et revenir à un projet éducatif, débattu, ambitieux et partagé par toute la communauté éducative. »



LES ACADÉMIES
de Paris (-155 postes), Lille (-150) et de Normandie (-99) sont celles qui perdent le plus de moyens d'enseignement dans le premier degré.

UN SERVICE PUBLIC MALMENÉ

2006 : Entrée en vigueur de la Loi organique relative aux lois de finances (LOLF) qui introduit une culture du résultat par une gestion des emplois enseignants par objectifs et indicateurs.

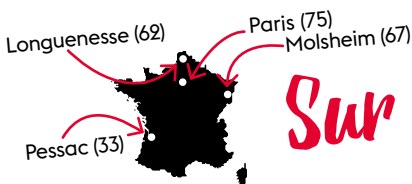
2007-2012 : Sous Nicolas Sarkozy, 80 000 postes d'enseignants sont supprimés dans le cadre de sa politique de non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Les maîtres Rased vont perdre

quasiment la moitié de leur effectif. De nombreux postes de remplaçants sont supprimés ainsi que ceux d'enseignants stagiaires dans le cadre la réforme des IUFM.

2019 : Loi de transformation de la fonction publique avec notamment un recours accru aux contractuels. De 2015 à 2021, la part des professeurs non-titulaires a augmenté de 1 ⅔ dans le primaire et de 9 ⅓ dans le secondaire.



© DR



Sur le terrain ...

Partout en France, les parents s'indignent

Ils déposent des motions, multiplient les courriers, manifestent devant les établissements scolaires... Du sud au nord de la France, les parents d'élèves résistent et protègent l'école publique.

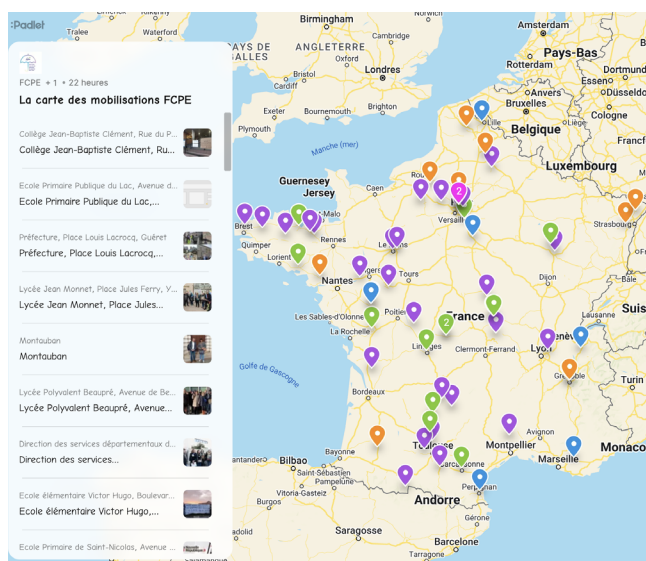
Le rectorat nous dit les jeux sont faits, on dit non », affirme sans détour Sylvaine Baehrel, présidente de la FCPE Paris. L'annonce de la fermeture de 175 classes dans le premier degré dans l'académie de Paris a fait l'effet d'un électrochoc. Depuis, les mobilisations se multiplient dans plusieurs écoles : banderoles, affiches, cafés des parents, pétitions, manifestations devant le rectorat et le ministère, occupation du bureau de la direction dans certaines écoles... « Une intersyndicale d'enseignants nous a rejoint, ainsi que des élus et des députés. Face au refus de négociation du rectorat, nous nous battons désormais pour que la question soit soumise à l'Assemblée nationale avant la clôture du budget », ajoute la représentante FCPE pour qui ces fermetures de classe toucheront en premier les quartiers défavorisés du nord

de Paris. « On ajoute de la fragilité à la fragilité. C'est inacceptable. »

Défendre ses arguments au rectorat

Dans le Pas-de-Calais, à Longuenesse, ville de plus de 10 000 habitants en secteur rural, au lycée Blaise-Pascal, les parents d'élèves montent au front contre la suppression de 5 postes de professeurs et d'une demi-classe de BTS, alors que, selon leurs calculs, l'établissement accueillerait 10 élèves de plus. Alertés et au côté des professeurs, à la suite d'une manifestation devant l'établissements scolaire, ils ont défendu leurs arguments devant le rectorat : des classes surchargées de 32 à 35 élèves, notamment en seconde, la suppression des demi-groupes en langues et en maths, des heures en moins pour l'accompagnement personnalisé, mais aussi celles dédiées à l'orientation,

Sur tout le territoire, les parents d'élèves FCPE font entendre leur colère et leur désarroi face aux coupes budgétaires annoncées. Toutes ces mobilisations ont été recensées sur une carte de France interactive.



notamment pour inciter les filles à s'orienter vers des filières scientifiques...

« Or, ces élèves ont été fragilisés en 6^e et 5^e par le confinement et la crise sanitaire. C'est comme si on préparait les élèves à ce qui les attend dans le supérieur où les étudiants sont particulièrement malmenés », s'indigne Cécile Prouvost, administratrice FCPE dans le Pas-de-Calais pour qui le combat continue avec l'organisation, pour les 50 ans du lycée, d'une campagne « Ouvrons les parapluies en grand ».

Déposer une motion

Au collège François-Mitterrand de Pessac, en Gironde, où une classe de 6^e et une de 4^e sont menacées de fermeture, les parents d'élèves ont commencé par déposer une motion en conseil d'administration. « Cela montre que les parents sont vigilants, et acte les enjeux et le mécontentement auprès du rectorat et du département », estime Fabien Chassagne, représentant FCPE. Situé en quartier prioritaire de la politique de la ville, avec un indice de position sociale de 91, bien inférieur à la moyenne nationale, cet établissement bénéficiait de classes à petits effectifs. « Cet

accord tacite a désormais volé en éclat. Depuis cinq ans, avec la hausse démographique, les classes pourraient atteindre jusqu'à 30 élèves en 6^e l'an prochain. C'est catastrophique pour les conditions d'apprentissage, mais aussi pour le climat scolaire et à plus long terme pour la mixité sociale ». Dans ce collège, d'autres actions sont à venir : interpeller la mairie, organiser un blocage ou une journée morte, alerter la presse... Fabien Chassagne reste optimiste. Dans le passé, une action similaire avait été menée pour augmenter la dotation horaire, « et cela avait marché ! »

Rencontrer les députés

À Molsheim, en Alsace, la FCPE a de son côté dégainé tout azimut pour refuser la fermeture d'une classe au collège Rembrandt-Bugatti et d'une autre au lycée Henri-Meck pour seulement respectivement trois et deux élèves en moins. Ses militants ont sollicité le rectorat, le Conseil départemental, rencontré le maire et la députée du secteur et mené la bataille des chiffres. « Nous sommes dans un territoire très dynamique, avec de grands projets immobiliers et l'arrivée de nouvelles familles au printemps et à l'été. Nous ne comprenons

pas que cela ne soit pas anticipé, ni pourquoi les élèves en Ulis au collège ne sont pas comptabilisés comme s'ils n'existaient pas... », s'indigne Sabah Gag, représentante FCPE du Bas-Rhin. Elle déplore, outre les classes surchargées, que de nombreux élèves seront refusés, avec des contraintes et des frais de transport pour aller dans d'autres établissements. « Il n'y aura pas de places non plus pour les élèves attirés au lycée par nos sections de haut niveau de triathlon, mais aussi par l'option bilingue allemand dans une région où beaucoup d'élèves de primaire vont en école bilingue. C'est notre société aujourd'hui, plus de places aux urgences de l'hôpital, plus de places à l'école », se désole Sabah Gag, qui prévoit en avril l'organisation d'une manifestation.

Où s'arrêtera la casse du service public ?

Entretien avec **Gérard Aschieri**, agrégé de lettres, secrétaire général de la FSU de 2001 à 2010, ancien conseiller du Conseil économique social et environnemental (CESE).



Aujourd'hui, l'école publique est-elle plus que jamais mise à mal ?

On assiste, en effet, à une accélération de la détérioration de ce service public. Plutôt que de se donner les moyens d'une vraie égalité dans l'accès au droit à une éducation de qualité, on cherche prioritairement à tailler dans les coûts. Depuis notamment la fin des années 60, avec un accès plus large de la population aux études secondaires, l'éducation représente un coût important que les gouvernements sont tentés de réduire. Avec des variations selon les périodes. Mitterrand et Hollande ont choisi d'augmenter les moyens, mais jamais de façon assez satisfaisante au regard des déficits. Les zones d'éducation prioritaire créées en 1981 sont un bon exemple. Davantage de budget a été accordé aux zones fragiles, mais ce n'était pas à la hauteur des difficultés.

À partir de quand s'est imposée une gestion plus libérale ?

À la fin des années 2000, sous Sarkozy, les moyens ont été réduits avec la promotion d'un mode de gestion fondé sur la mise en concurrence des établissements, notamment par la libéralisation des cartes scolaires. Sous Macron, l'autonomie accrue donnée aux établissements scolaires et, de ce fait, leur mise en concurrence renforcent cette logique libérale. En 2019, la réforme de la fonction publique favorise en parallèle le recrutement de professeurs contractuels, moins formés, plus précaires pour lesquels il est plus compliqué de s'insérer dans des actions pédagogiques sur la durée. On a introduit ainsi peu à peu des critères de gestion qui sont ceux de l'entreprise privée, faire du chiffre, de la rentabilité à court terme et gérer les gens avec la carotte et le bâton, au lieu de les faire travailler ensemble dans un projet motivant.

Quels sont les autres signes de cette dégradation du service public ?

L'incitation à aller vers l'apprentissage très jeune, sans bagage pour éventuellement se reconverter ou évoluer, comme la réduction de l'enseignement général dans la voie professionnelle sont aussi pour

moi le signe d'un service public qui renonce. L'enjeu de l'école n'est pas uniquement de former des gens qui, plus tard, vont travailler, mais aussi de former des citoyens libres. L'école publique, à l'heure des réseaux sociaux et de la circulation de fausses informations, reste l'un des bastions où sont enseignées des connaissances établies, basées sur la recherche et l'état des savoirs. Cela est fondamental. C'est aussi le lieu où les élèves peuvent vivre et expérimenter les valeurs de la République. Remettre en cause la dimension citoyenne des services publics, c'est remettre en cause ce qui permet de faire société.

Quelles sont et seront les autres conséquences à court et long terme ?

La mixité sociale, dont il a été démontré pourtant qu'elle est bénéfique à tous les élèves, recule. Avec des classes surchargées, ce sont les élèves en difficulté et ceux issus de catégories sociales défavorisées qui en paient le prix, alors que – les travaux de Thomas Piketty et d'autres l'ont montré –, le travail en petits groupes permet d'atténuer ces inégalités. On persiste donc à rester sur un système de méritocratie, illustré par Parcoursup qui fait peser la responsabilité de l'échec sur le jeune et non sur l'institution. L'État ne garantit plus un accès égal à l'éducation, devoir pourtant inscrit dans la Constitution de 1946. Certes, l'éducation coûte cher, mais cela vaut la peine d'y mettre des moyens. Les pays qui font ce choix en mesurent les bienfaits, sur le long terme, tant économiques, environnementaux que sociaux. Ce sont des pays qui réussissent.



EN SAVOIR PLUS :

Ouvrage *La fonction publique du XXI^e siècle*, de Gérard Aschieri et Anicet Le Pors, Édition de l'Atelier, 22 €.

**SIGNEZ
NOTRE PÉTITION
NATIONALE**

**Ensemble,
protégeons notre école
publique !**



Une campagne nationale “Ouvrons les parapluies en grand”

Ces derniers mois, pour réclamer le maintien de classes et de postes de professeurs, nombre de parents d'élèves ont manifesté devant les écoles, collèges et lycées, munis de parapluies. Répondant à la campagne nationale « Ouvrons les parapluies en grand » lancée par la FCPE nationale, ils ont brandi ou déposé à terre ou sur des arbres ces parapluies, symboles de protection, tant des enfants que de l'école. Ludiques et évoquant Mary Poppins, ces parapluies colorés ont pour objectif de rendre les actions visibles, notamment dans les médias. S'y ajoutent des pancartes aux slogans qui filent la métaphore : « Pluie de moyens pour nos écoles », « Pour que mon école publique ne prenne pas l'eau ! »...

La FCPE a ainsi élaboré de multiples supports pour épauler ses militants : mails type, communiqués de presse,

posts sur les réseaux sociaux, affiches, logos, pochoirs... Des ateliers de campagne en visio ont permis aux parents de découvrir ces différents outils et d'échanger leurs expériences.

Pour donner plus de force à ces manifestations initiées partout en France, la FCPE a aussi lancé le 21 février dernier une pétition nationale intitulée « Ensemble, protégeons notre école publique » pour réclamer un taux d'encadrement à la hauteur des besoins des enfants et des adolescents. Elle comptabilisait début avril près de 70 000 signatures.

Le 22 mars, la FCPE a également interpellé Pap Ndiaye, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, dans une lettre ouverte, afin que le gouvernement fasse marche arrière sur la suppression des 1500 postes prévus.



“La FCPE porte depuis sa création l'école de la première chance. L'école publique est un projet de société, une ambition, le cœur battant de notre République.”

[Lettre ouverte de la FCPE à Pap Ndiaye](#)

POURQUOI FAUT-IL S'Y PRENDRE LE PLUS TÔT POSSIBLE ?

Informers et mobiliser les parents, solliciter des rendez-vous, organiser des manifestations prend du temps. Faire durer l'action, se remobiliser à chaque annonce ou étape, donne plus de chance d'être entendu.

QUEL EST L'INTÉRÊT DES MOTIONS PROPOSÉES PAR LES PARENTS ÉLUS ?

Elles permettent d'acter un refus et que celui-ci soit communiqué au rectorat. Même si des établissements scolaires ne sont pas touchés par des fermetures de classe, certains parents d'élèves déposent une motion en solidarité avec les autres établissements concernés.

LES PARENTS ONT-ILS PLUS DE CHANCE DE VOIR LEUR REQUÊTE ABOUTIR QUÉ LES SYNDICATS ?

Bien souvent, les parents d'élèves en tant qu'usagers sont davantage entendus, mais les actions et manifestations ont encore plus de poids lorsqu'il y a une alliance avec les syndicats enseignants et la communauté éducative au sens large.

POURQUOI SOLLICITER LES DIRECTIONS ACADÉMIQUES ?

Les rendez-vous avec les directions académiques permettent de confronter les données chiffrées de chacun, de faire ressortir le cas particulier d'écoles, la spécificité d'un territoire, les besoins du terrain, d'initier le dialogue et des négociations.

égalité

8 MARS



**En short,
je réussis à étudier
Le Rouge et le Noir
de Stendhal,
car je lis grâce
à mon cerveau...**



**Journée
internationale
pour les droits
des femmes**



Comment mobiliser les filles vers les filières scientifiques ?

Les filles désertent les spécialités **maths et numérique.**

Interview d'**Isabelle Vauglin, astrophysicienne et présidente de Femmes & Sciences.**

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

Quel est le constat en 2023 sur le nombre de filles dans les filières scientifiques ?

Le constat est affligeant. Et avec la réforme du lycée, nous avons même fait un saut de vingt ans en arrière dans certaines spécialités. Femmes & Sciences et toutes les associations sœurs avaient pourtant prévenu que cette réforme allait toucher davantage les filles.

Quelles filières sont concernées ?

En maths, ainsi qu'en numérique et sciences de l'informatique. En terminale, dans la filière maths expertes, la proportion du nombre de filles a chuté de 10 points, en passant de 41 % avant la réforme à 31 %. La chute est brutale. Il y a aussi une baisse notable en physique-chimie, ainsi qu'en sciences de l'ingénieur. En sciences de la vie et de la terre, heureusement, la parité perdure.

Quelles sont les conséquences de cette désertion ?

Les filles risquent de se priver de la

possibilité d'intégrer une classe préparatoire ou une prépa intégrée dans les écoles d'ingénieurs. Si l'on doit décerner une palme, l'informatique est le domaine le plus préoccupant, que ce soit en BTS, en BUT ou dans les écoles d'ingénieurs en informatique. Au regard de l'importance du numérique dans notre société, il y a fort à parier que les femmes ne seront représentées dans ces métiers qu'à hauteur de 10 à 15 %. C'est dramatique !

Comment inverser la tendance ?

En arrêtant de dire que les filles s'autocensurent, car c'est une manière de rejeter la faute sur elles. Les filles sont empêchées par les stéréotypes de genre véhiculés par la société et l'éducation. Ils sont très régnants à l'âge où elles choisissent leurs spécialités. Elles répondent à une injonction sociétale entendue depuis le berceau : les sciences, c'est pour les garçons ; la littérature, c'est pour les filles. Il faudrait instaurer chaque année une demi-journée, de la maternelle jusqu'en classe prépa, pour marteler que les cerveaux roses et

3 ARGUMENTS À AVANCER

- 1. Passionnant et varié**
Les sciences et les technologies sont passionnantes et les métiers sont tellement variés qu'il y en a pour tous les goûts.
- 2. Un secteur qui recrute**
Les métiers scientifiques, technologiques et du numérique construisent le monde de demain. En informatique et en sciences de l'ingénieur, les candidats manquent à l'appel.
- 3. Une parité nécessaire**
Dans les métiers du numérique, si les équipes demeurent exclusivement masculines, les hommes continueront à construire des algorithmes et à les tester selon leur mode de pensée. Les équipes mixtes sont plus efficaces et plus innovantes que les équipes très genrées.

les cerveaux bleus, ça n'existe pas.

Est-ce suffisant pour qu'elles se projettent dans une carrière scientifique ?

Non, car les filles manquent de références féminines. Marie Curie, c'est un génie. Comme modèle, c'est compliqué à égaler. Femmes & Sciences met en œuvre de nombreuses actions pour donner de la visibilité aux femmes scientifiques et, entre autres, beaucoup d'interventions dans les classes. Depuis 2017, l'action « Sciences, un métier de femmes » consiste à réunir uniquement des lycéennes face à des femmes qui exercent un métier scientifique. Sans le regard des garçons, elles se sentent plus libres de poser les questions qui les préoccupent.

Pour aller plus loin

Un site

• femmesetsciences.fr

Une exposition

• [La science taille XX elles](#)

En pratique

Papillomavirus

Campagne de vaccination dans les collèges



À la prochaine rentrée scolaire, la vaccination contre les infections à papillomavirus humains sera proposée dans les collèges aux élèves de 5^e.

Texte : MARIANNE PEYRI

Selon les chiffres du gouvernement, seuls 37 % des jeunes filles et 9 % des garçons seraient vaccinés contre les maladies induites par le papillomavirus (HPV). Si ce taux de vaccination progresse, avec l'incitation notamment depuis 2019 de vacciner aussi les garçons, il reste faible par comparaison à d'autres pays, tels que la Suède, l'Australie, le Royaume-Uni, le Portugal ou l'Espagne qui atteignent des taux de couverture vaccinale proches de 80 %.

Visant ce dernier objectif, le gouvernement a ainsi annoncé fin février, la possibilité pour les élèves de 5^e, filles et garçons, de se faire vacciner à la rentrée prochaine au sein de leur établissement scolaire. De fait, cette vaccination est recommandée entre 11 et 14 ans, à titre préventif. Plus le sujet est jeune, plus la réponse immunitaire est meilleure et la vaccination efficace. Avant 14 ans, deux doses seulement sont nécessaires, avec six mois d'intervalle contre trois doses après 14 ans. Le gouvernement cible ainsi une population potentielle de 800 000 élèves

par an. Dès septembre, les pharmaciens pourront aussi prescrire et injecter les doses à des jeunes dès l'âge de 11 ans, contre 16 ans actuellement.

Prévenir les verrues génitales et les lésions précancéreuses

Contractés lors de rapports sexuels, avec ou sans pénétration, les papillomavirus humains (HPV) sont en effet des virus – on en compte plus d'une centaine –, très fréquents, auxquels quasiment tout un chacun est confronté. La plupart d'entre nous éliminent ces virus spontanément. En revanche, pour certains – près de 10 % de la population –, leur système immunitaire ne parvient pas à les contrer. Les conséquences les plus courantes peuvent être l'apparition de lésions bénignes, telles que les verrues génitales, des condylomes. Les HPV, cependant, peuvent aussi engendrer des pathologies plus graves, telles que des cancers. Selon l'Institut national du cancer (INCA), on recense en France 6 000 nouveaux cas de cancers par an

GRATUITE ET NON OBLIGATOIRE

La vaccination proposée dans les collèges aux élèves de 5^e sera gratuite, non obligatoire et nécessitera une autorisation parentale. Une expérimentation menée dans des collèges du Grand-Est depuis 2020 a permis, en deux ans, de faire passer le taux de jeunes scolarisés en classe de 5^e ayant reçu une dose de 14 % à 31 %.

Beaucoup s'interrogent sur les moyens qui seront alloués pour accomplir cette vaccination, notamment la FCPE et le Syndicat infirmier de l'Éducation nationale (SNICS-FSU). Aujourd'hui, un médecin scolaire est affecté pour 13 300 élèves.

associés à une infection à HPV, dont la moitié sont des cancers du col de l'utérus (1000 décès par an), 1 500 cancers de la sphère ORL (notamment buccaux), 1 500 de l'anus, 200 de la vulve ou du vagin et une centaine de cancers du pénis. Les femmes sont les premières touchées, mais les hommes ne représentent pas moins de 25 % de ces cas de cancers. Le Gardasil 9^o, remboursé par la Sécurité sociale, offre une large protection contre neuf types de HPV, dont le HPV16 et le HPV 18, les plus fréquemment responsables des lésions précancéreuses et des cancers. La vaccination prévient aussi les verrues génitales, diagnostiquées chez près de 100 000 personnes par an, et qui nécessitent parfois une intervention chirurgicale.

— Avec l'aide de **Xavier Carcopino**, président de la Société française de colposcopie et de pathologie cervico-vaginale (SFCPCV), gynécologue obstétricien.

Liens utiles

Internet

- vaccination-info-service.fr
- [Couverture vaccinale en France](#)

En pratique



Bégaïement

Aider son enfant à surmonter ce trouble

Le bégaïement est un trouble du rythme et de la fluidité de la parole, qui concerne près de 8 % des enfants.

Texte : ÉMILIE GILMER

Les premiers signes du bégaïement apparaissent généralement vers l'âge de 3 ou 4 ans, au moment où le langage se structure. Plusieurs facteurs peuvent en être à l'origine : une composante génétique ou neurologique, un écart entre le désir de s'exprimer et les capacités à le faire (immaturité sur le plan moteur, incertitude du vocabulaire ou de la syntaxe par exemple) ou un événement déclencheur (une séparation, un changement d'école).

Or, face à un jeune enfant qui achoppe sur les mots, répète les syllabes ou prolonge les sons, la tendance naturelle est de penser que le temps fera son œuvre et règlera seul le problème... C'est parfois vrai, mais bien souvent, quelques ajustements sont nécessaires pour éviter que le bégaïement ne s'installe, qui plus est lorsque ce trouble est déjà présent dans la famille.

Voilà pourquoi, les experts encouragent les parents inquiets à consulter un orthophoniste. L'occasion de recueillir quelques conseils et d'évaluer

l'opportunité ou non d'une prise en charge. Être vigilant est d'autant plus important que l'absence de réaction de l'entourage est anxiogène pour l'enfant. Par ailleurs, le bégaïement peut être la source d'une souffrance psychique qui engendre de la honte et des stratégies d'évitement.

Sortir du « non-dit »

Idem dans le cadre scolaire, où il est primordial de sortir du « non-dit » afin que l'enfant n'hésite pas à prendre la parole malgré son trouble. La solution est alors de rencontrer l'enseignant, éventuellement de demander au thérapeute de le/la contacter pour l'aider à adopter la bonne attitude. Des aménagements pédagogiques peuvent en effet être proposés. Par exemple, pour un exposé, on peut suggérer à l'élève de participer comme les autres (éventuellement en binôme avec un autre élève) ou, au besoin, de répondre par écrit. L'idée est aussi de valoriser l'enfant dès que l'occasion se présente afin de lui redonner confiance en lui.

AVIS D'EXPERT



MIREILLE GAYRAUD-ANDEL,
psychologue-psychothérapeute
et orthophoniste

Le premier conseil que je donne aux parents est de s'interroger sur leur propre façon de communiquer : quel modèle de parole sont-ils pour leur(s) enfant(s) ? Peut-être parlent-ils très vite, par exemple, ce qui n'est pas facilitant. Il est utile d'observer aussi le fonctionnement du langage au sein de la famille : peut-être l'enfant qui bégaie a-t-il du mal à trouver sa place aux côtés de ses frères et sœurs ? On peut d'ailleurs conscientiser la fratrie en lui suggérant des solutions pour aider le frère ou la sœur concerné(e). Un deuxième conseil est d'éviter la pression temporelle, qui est une des premières causes d'augmentation du bégaïement (les "dépêche-toi" que l'on a tendance à répéter avant le départ à l'école ou le soir, pour aller au lit). Il est aussi utile de diminuer (au moins temporairement), les exigences éducatives (celles, en particulier, liées au langage). Car le facteur « stress » est important dans le déclenchement et l'installation du bégaïement chez certains enfants. La tension psychique s'inscrit dans le corps. Le troisième conseil est de ne pas laisser son enfant s'enliser : s'il bloque sur un mot, on peut lui proposer un mot avec un point d'interrogation dans la voix. Cela ne veut pas dire parler à sa place, mais être un interlocuteur actif et aidant. »

En savoir plus

Livre

• *Le bégaïement, comment le surmonter ?*, Odile Jacob, 2011, 19,90 €.

Contact

• Association Parole Bégaïement.

En pratique



Capter l'attention : un défi de chaque instant

Relaxation, grammaire gym, défis de classe...
Quatre enseignants partagent leurs pratiques pédagogiques
pour mobiliser l'attention dans leur classe.

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

Garder une attention soutenue tout au long de la journée s'avère parfois difficile, voire impossible, pour nombre d'enfants et d'adolescents. S'ajoutent à ce constat, des rythmes scolaires qui tiennent peu compte de l'horloge interne des enfants, ni du jet-lag social des adolescents. Le tout dans un XXI^e siècle où l'économie de l'attention est considérée comme une ressource rare...

En attendant, il y a bien un programme à finir avant la fin de l'année. Comment capter l'attention d'une classe vers l'essentiel quand elle prend une mauvaise direction ? À chaque professeur, ses stratégies et ses astuces pour restaurer le calme, mobiliser l'attention et favoriser les apprentissages.

Cécile Lemaître :
« Avec l'expérience,
j'agis au feeling »

27 élèves en petite et moyenne section

Étirements, relaxation, massage du visage... Cécile Lemaître a plus d'une astuce dans son cartable pour instaurer un retour au calme lorsque sa classe est agitée. « Plusieurs méthodes m'ont été transmises par d'autres enseignants,

explique-t-elle. C'est aussi du bon sens. S'étirer après le sport, c'est logique. »

Autre corde à son arc, la mascotte de la classe qu'elle utilise quand les enfants font trop de bruit. « Bon, parfois, ça ne marche pas, admet-elle. J'alterne alors avec des marionnettes. Je joue aussi avec le son de ma voix en parlant tout doucement. »

Cécile n'hésite pas non plus à solliciter leur corps. « Je leur demande de faire des petits gestes, comme taper sur leurs jambes. Ou bien je leur propose de faire une ronde, de s'asseoir en tailleur, de mettre les mains sur les yeux et de faire trois respirations. Tout dépend de la situation. Avec l'expérience, j'agis au feeling. »

Delphine Guichard :
« C'est important de les faire
bouger »

20 élèves en CM2

Plutôt que de remobiliser l'attention de ses élèves, Delphine Guichard préfère ne pas la perdre. Avec ses collègues, elle a milité pour garder la semaine à quatre jours et demi et raccourcir ainsi la journée de classe. « La fin de journée est souvent



**10 À 30
MINUTES**

La durée d'attention des enfants âgés de 3 à 5 ans varie entre dix et trente minutes selon [la Fédération française des psychomotriciens](#).



ILS ONT DIT

du temps perdu pour les apprentissages », argumente-t-elle.

Dans ce temps raccourci, la professeure programme des séances de trente minutes maximum, alterne les temps individuels et collectifs et varie les moments où les enfants écrivent, écoutent, bougent...

« C'est important de faire bouger les enfants, insiste Delphine. Par exemple, j'utilise la grammaire gym. Plutôt que d'écrire sur une ardoise « verbe » ou « adjectif », je le leur demande de s'accroupir s'il s'agit d'un verbe et de lever les bras s'il s'agit d'un adjectif. » Parfois, elle laisse un élève venir au tableau et lui demande de mener la classe comme la maîtresse. « Ils adorent ça et tous s'impliquent », assure-t-elle.

Delphine n'oublie pas non plus l'élève qu'elle a été et tolère les gloussements intempestifs. « Un enfant a besoin d'exprimer sa surprise. Plutôt que de le réprimander, j'anticipe, je l'écoute, je comprends sa réaction et je l'utilise même pour la suite de la séance. »

Marie-Odile Jonca : « C'est devenu un défi d'intéresser les élèves »

Professeure d'histoire-géo en collège

Dans la classe de Marie-Odile Jonca, des citations inspirantes sont affichées au mur, un gros time timer décompte le temps et les tables sont installées en sept îlots. « Il ne faut pas attendre l'attention des élèves, prévient-elle d'emblée. Il faut la susciter. Aujourd'hui, la réactivité est privilégiée par rapport à l'attention. Les élèves pensent ne rien faire s'ils ne sont pas dans l'action, analyse-t-elle. C'est devenu un véritable défi de les intéresser. »

Toutes les pistes pédagogiques accumulées tout au long de sa carrière l'aident quotidiennement. Cela passe d'abord par l'instauration d'un cadre de confiance « pour créer un climat serein et d'écoute dans la classe ». Partant du principe que chaque élève est intelligent et qu'il a envie de bien faire, elle a appris elle-même à se maîtriser. « Plus que le choix des mots, c'est le ton que l'on utilise qui importe », remarque-t-elle.

De même, elle fait très attention à la formulation des consignes et à leur réception. « S'ils ne les comprennent pas, comment peuvent-ils se mettre au travail ? », interroge la professeure. Pour créer une émulation collective, elle organise également des défis de classe pour permettre à chaque élève de s'activer et de trouver sa place dans le groupe.

“Il ne faut pas attendre l'attention des élèves, il faut la susciter. Aujourd'hui, la réactivité est privilégiée.”

—
MARIE-ODILE JONCA,
professeure d'histoire-géo en collège

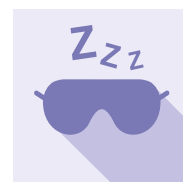
Vincent Jaouen : « Il faut accepter les moments d'inattention »

Professeur en maths, physique et chimie en lycée professionnel

Sur 55 minutes, il y a forcément un temps où les élèves sont moins attentifs. « Il faut l'accepter, admet Vincent Jaouen. C'est notre posture d'enseignant et notre discours qui vont permettre de poser des limites, d'éloigner les distractions et de capter à nouveau leur attention. »

Dans sa pratique, le professeur de maths a recours à la ludification des apprentissages. Il n'hésite pas non plus à faire le lien avec le quotidien des élèves pour leur donner du sens. Surtout, il multiplie les activités dans une même séance pour s'adapter à leur capacité d'attention. « Mais j'ai beau préparer en amont mes séances, elles se déroulent rarement comme prévu, constate-t-il. Un sujet connexe s'invite, ce qui m'oblige à l'intégrer pour impliquer les élèves, faire vivre la séance et ainsi ne pas les perdre. »

Autre astuce, le professeur ne cesse de s'informer pour comprendre ce qui se passe dans le cerveau des élèves et de chercher de nouvelles ressources pédagogiques pour favoriser le processus de mémorisation par exemple. « Ça permet de justifier certaines pratiques empiriques, d'en ajuster d'autres et de continuer à évoluer », conclut-il.



JET-LAG SOCIAL

Lorsque l'horloge biologique et le rythme de vie ne sont plus en adéquation, on parle de jet-lag social. Le pic de mélatonine (l'hormone du sommeil qui régule le cycle veille/sommeil) se décale de deux heures à l'adolescence.

Pour aller plus loin

Blog

- En plus d'être professeure et directrice d'une école rurale, Delphine Guichard anime le [blog Charivari](#) dans lequel elle partage des ressources pour enseigner et des idées pour la classe.

Formation

- Le [réseau Canopé](#) délivre des formations pour améliorer l'attention des élèves.

Décryptage

Le grand oral du bac

Depuis la session 2021, une épreuve orale figure parmi les épreuves terminales au baccalauréat général et technologique.

Illustration : DAVID LORY

1 Le lycéen remet aux deux examinateurs, sur une feuille signée par ses professeurs de spécialité, l'énoncé de deux questions portant sur les enseignements suivis en terminale. Le jury choisit une question.

2 Le candidat prépare son épreuve. Il met en ordre ses idées avec des mots clés. Il réalise un support s'il le souhaite : schéma, courbe, tableau, formule mathématique...

20 min

3 Le candidat explique pourquoi il a choisi de préparer cette question, puis il la développe et expose sa réponse.

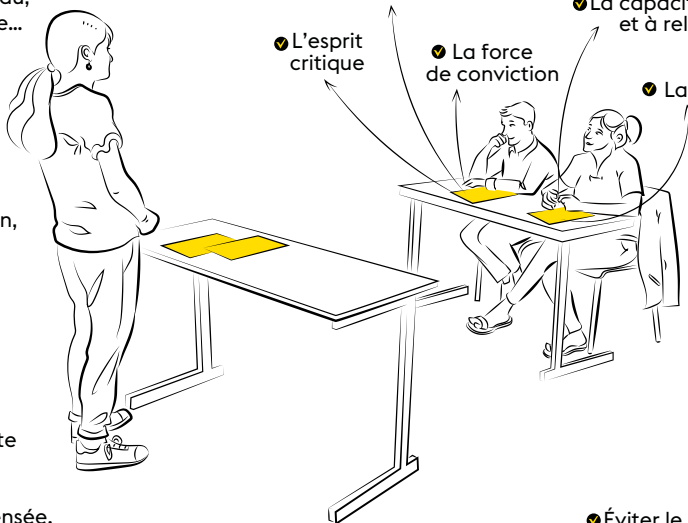
5 min

4 Le jury interroge ensuite le candidat pour l'amener à préciser et à approfondir sa pensée.

10 min

5 Le candidat explique son projet de poursuite d'études, voire son projet professionnel.

5 min



Les critères d'évaluation

- ✔ La solidité des connaissances
- ✔ L'esprit critique
- ✔ La force de conviction
- ✔ La capacité à argumenter et à relier les savoirs
- ✔ La clarté du propos

Les coefficients du grand oral

10

Voie générale

14

Voie technologique

Quelques conseils

- ✔ Être spontané et ne pas réciter par cœur
- ✔ Éviter le jargon, en restant rigoureux.
- ✔ Savoir écouter pour répondre à bon escient au jury.

Texte de référence : Note de service du 27-07 2021 publiée au Bulletin officiel du 26-08-2021.

L'AVIS DE LA FCPE

«L'écrit et l'oral sont **les deux jambes de l'éducation**. Nous demandons à nos élèves de courir à cloche-pied ». En février 2020, dans une tribune *au Monde*, Cyril Delhay, professeur d'art oratoire à Sciences Po Paris, ayant remis à Jean-Michel Blanquer le rapport «Faire du grand oral un levier de l'égalité des chances » en juin 2019, expliquait sa conviction que l'instauration du grand oral du baccalauréat serait une grande réforme de l'éducation. L'épreuve a pourtant du mal à convaincre les professeurs. Au sein du Snes-FSU, syndicat

du second degré, l'interdiction de l'usage du tableau face au jury ne passe pas. « Le passage à l'écrit permet non seulement de se rassurer, mais d'affirmer la justesse de ce qui est énoncé », argumentent les enseignants. Côté FCPE, l'attention est tournée sur les critères d'évaluation, car cet oral permet aux enfants peu à l'aise à l'écrit **de rebattre les cartes en leur faveur**. À condition que la façon de s'exprimer ne soit pas discriminante... Enfin, la FCPE veille à ce que les élèves bénéficient d'un vrai accompagnement en amont.



vacances POUR TOUS

Cet été, pensez aux colos pour enfants et ados !

100%

Fun
Découverte
Rencontres
Activités

Séjours sportifs
Stages artistiques
Multiactivité
Clubs jeunes

www.vacances-pour-tous.org



Regards croisés

Les parents sont-ils trop sur le dos de leurs enfants ?

Dans notre société hyperconnectée, l'enfant très vite équipé d'un smartphone quand il grandit, échappe peu à l'attention de ses parents. Un frein à son autonomie ?

Propos recueillis par MICHÈLE FOIN



ELSA RAMOS
Sociologue

Maître de conférences en sociologie à l'université Paris-Descartes et chercheuse au Centre de recherche sur les liens sociaux, elle travaille sur la place de l'individu pris dans une tension : celle de la construction de l'autonomie et des appartenances.

“L'enfant n'est pas considéré comme un individu, tant qu'il est considéré comme “fils de” à l'école.”

ELSA RAMOS

Le téléphone portable permet de joindre son enfant partout et n'importe quand. Il peut aussi receler de nouveaux outils de surveillance. Quels sont les risques pour l'enfant ?

Marie Danet : Dans ces conditions, l'enfant peut avoir du mal à devenir autonome. À la moindre difficulté, il ne va pas essayer de trouver des solutions par lui-même, mais avoir recours systématiquement à son parent, ce qui peut être déresponsabilisant pour l'enfant. Il peut aussi ne pas s'autoriser à faire telle ou telle activité, en se sachant surveillé. Il existe d'ailleurs un courant chez certains jeunes aux États-Unis, qui abandonnent leur smartphone pour retrouver une certaine liberté.

Elsa Ramos : Chez les enfants et les adultes, il y a cette idée qu'un territoire personnel est nécessaire. Or, le respect de ce territoire personnel n'a de sens que s'il est approprié par l'individu, et s'il est reconnu par ceux qui l'entourent. Faisons une analogie avec la porte de la chambre, qui peut être fermée ou ouverte. Comment le parent va-t-il entrer dans la chambre ? Va-t-il frapper ? Exiger que la porte reste ouverte ? La question de l'accord de l'enfant se pose. Les plus jeunes ont tendance à trouver cela normal, comme une marque d'attention. Les plus âgés, à l'adolescence, peuvent revendiquer le droit à leur vie privée : « C'est ma vie, ça me regarde, vous n'avez pas à suivre mes faits et gestes. » Dans un cas, cette intrusion est vécue comme une violence, et dans l'autre, comme un intérêt pour soi.

Est-ce que cela nuit à l'autonomie juvénile ?

M.D. : Cela va dépendre de la façon dont ces technologies sont utilisées. Si c'est de manière intensive pour suivre les déplacements de l'enfant, et regarder tous ses contenus, il n'y aura pas de relation de confiance. Certains enfants peuvent contourner cette surveillance, induisant des conduites plus risquées. Mais ils ne pourront peut-être pas s'autoriser à demander de l'aide en cas de transgression trop importante. On peut tout à fait imaginer placer un petit GPS dans le sac à dos, en lui certifiant qu'il ne sera pas suivi dans ses déplacements. Les outils ne sont que le reflet de la relation avec l'enfant. Ce n'est pas à cause des outils que l'on va adopter un comportement

abusif, mais en fonction du type de relation instaurée que l'on va utiliser ces outils à bon ou mauvais escient.

E.R. : Le fait d'être pisté en permanence questionne effectivement l'autonomie que l'on peut acquérir. Mais attention à la généralisation ! Il y a des enfants qui laissent leur porte de chambre ouverte ! Tout dépend de l'âge de l'enfant. Peut-il « braconner » ? Échapper à cette surveillance ? Laisser le portable quelque part ? L'éteindre ? Il ne faut pas sous-estimer la façon dont les individus se soustraient au contrôle. Mais s'il n'y a pas de possibilité de braconnage, alors il n'y a pas d'espace de construction de l'autonomie de l'enfant.

Les enfants perdent-ils une liberté de mouvement par rapport à la génération qui a grandi sans portable ?

M.D. : Effectivement. Ils sont joignables en permanence. S'ils sont libres de leurs mouvements, ils savent en arrière-fond que les parents vont pouvoir appeler pour savoir où ils sont, ce qu'ils font, et avec qui. Les adolescents d'aujourd'hui ont probablement moins accès à un jardin secret.

E.R. : C'est le paradoxe de cette connexion permanente. Nous avons l'impression d'être dans une individualisation des corps, des faire et des pratiques, alors que tous ces appareils qui contiennent des algorithmes, des applications très codées, amènent à une standardisation et une surveillance des comportements. C'est en lien avec la numérisation de la société et des relations qui donne l'illusion de plus de liberté. Avant de parler de la relation du parent sur l'enfant, il faut réaliser que le parent lui-même est déjà inséré dans ce système-là. De leur côté, les jeunes gens ont besoin d'être connectés en permanence pour ne pas perdre d'information. Il faut tenir compte de ce contexte et de ce paradoxe qui inscrit la connexion des individus entre individualisation et surveillance.

Quel serait le juste équilibre pour les parents entre protéger et donner de la liberté ? Comment surveiller sans être intrusif ?

M.D. : Il faudrait plutôt utiliser le verbe « accompagner ». Surveiller, c'est penser qu'il va forcément se passer des choses mauvaises. Accompagner à l'autonomie doit se faire avec l'enfant, avec l'idée que l'on ne pourra jamais le protéger à 100 %. Mieux vaut qu'il commette des erreurs quand il est jeune, quand il peut être accompagné et soutenu par ses parents. Sans ce droit à l'erreur, difficile à l'âge adulte de savoir comment réagir face aux difficultés. Une chose est certaine : on ne peut pas avoir confiance dans les autres si personne ne nous a fait confiance quand on était plus jeune.

E.R. : Utiliser le mot « surveillance », c'est déjà parler de contrôle. Or, accompagner un enfant vers l'autonomie, ce n'est pas penser qu'il va obéir à des



MARIE DANET
Psychologue

Maîtresse de conférences en psychologie du développement à l'université de Lille et psychologue clinicienne, son approche s'articule autour de la théorie de l'attachement et du développement socio-émotionnel de l'enfant et de l'adolescent.

“
Les adolescents
d'aujourd'hui
ont probablement
moins accès à
un jardin secret.”

MARIE DANET

règles, mais qu'il est capable d'évaluer une situation dangereuse. C'est parler de raison plutôt que d'obéissance. Ensuite, le fait d'avoir un portable dans sa poche ne dit rien de la capacité de l'enfant à se débrouiller. Le portable est une ressource qu'il peut actionner, ou pas. En quoi cela ne favoriserait-il pas l'autonomie ? L'autonomie est avant tout relationnelle. Elle est dans la reconnaissance de soi comme étant capable de faire.

Que penser des systèmes développés par l'Éducation nationale qui permettent aux parents de tout savoir de la scolarité de leurs enfants ?

M.D. : Je n'y suis pas favorable. Là encore, cela déresponsabilise les enfants. Avec les devoirs en ligne, ils ne notent plus leurs devoirs en cours, ou ils demandent aux parents. Il est vrai que certains parents sont moins investis dans la scolarité, donc cela les oblige à suivre, mais tout en déresponsabilisant les jeunes. De même pour les adolescents angoissés, avoir accès à leurs notes en permanence n'est pas très bon.

E.R. : D'un côté, on inclut les parents dans la prise en charge de la scolarité de l'enfant. Et de l'autre, on dit à l'enfant qu'il doit être autonome et faire preuve d'initiatives tout en plaçant un intermédiaire entre lui et l'école : ses parents. L'enfant est donc au centre d'un paquet d'injonctions paradoxales. Mais elles s'expliquent par le fait que le diplôme est un capital familial. L'enfant n'est pas considéré comme un individu, tant qu'il est considéré comme « fils de » à l'école. Ce qui revient à lui dire : « Deviens toi-même dans le trajet scolaire que j'ai dessiné pour toi ».



© Vincent Faillet

La “classe mutuelle” ou l’art d’enseigner autrement

Grâce à une pédagogie basée sur la coopération, Vincent Faillet, professeur de SVT en lycée, réinjecte **plaisir et motivation** dans l’apprentissage.

Texte : ÉMILIE GILMER

Dans le film *Les têtes givrées*, sorti au cinéma début février, des élèves de Segpa tentent de sauver un glacier. Ils sont entraînés dans cette aventure par un professeur un peu atypique (Clovis Cornillac) qui bouscule l’enseignement traditionnel en misant sur l’entraide et la responsabilisation des élèves. Dans la réalité, ce professeur s’appelle Vincent Faillet et enseigne les SVT au lycée Dorian dans le 11^e arrondissement de Paris. Lui n’arpente pas les glaciers alpins (à l’inverse du personnage qu’il a inspiré), mais fait bel et bien bouger l’école. Son concept de « classe mutuelle » est né en 2015, d’une prise de conscience. « J’ai réalisé que la salle de classe n’avait pas évolué depuis les années 1880, dit-il. Le même tableau, les élèves assis les uns derrière les autres, immobiles et silencieux... J’ai lancé un défi à mes terminales, celui de repenser cet espace. » Ceux-ci se prennent au jeu et commencent à déplacer les tables, à tracer des tableaux sur les murs et s’échanger des informations. Progressivement, l’enseignement mutuel

tel qu’il a existé au début du XIX^e siècle, avant d’être balayé par l’enseignement simultané, refait surface. « On l’a oublié, mais la salle de classe telle qu’on la connaît depuis des décennies a des origines religieuses, rappelle Vincent Faillet. Elle a été pensée pour le silence et le recueillement. Or, à partir du moment où l’on s’autorise à la modifier, une nouvelle pédagogie est possible.

Le détenteur du savoir n’est plus le seul professeur

Celle, en l’occurrence, de l’apprentissage entre pairs, c’est-à-dire la capacité qu’ont les élèves à s’expliquer les choses entre eux, avec leurs mots, leurs codes, leurs références... « Cela devient extrêmement riche lorsque le détenteur du savoir n’est plus le seul professeur mais que chaque élève en possède une petite part », remarque l’enseignant.

Concrètement, les cours commencent par une partie magistrale ; 10 à 20 minutes pour donner les éléments essentiels. « À partir de là, ceux qui ont compris ont à leur disposition des tableaux tracés sur les murs, où ils peuvent faire des exercices

avec leurs camarades, précise Vincent Faillet. Et ceux qui sont plus en difficulté s’installent à une table où je les rejoins pour leur apporter davantage d’explications. »

Oser parler pédagogie

De quoi proposer, in fine, un enseignement davantage personnalisé. « Il y a des élèves que j’aurais “perdus” avec un enseignement traditionnel et que je réussis à “sauver” », confie le professeur, dont l’initiative a fait des émules, non seulement dans son lycée mais partout sur le territoire. Quant à ceux – élèves, parents – que la classe mutuelle intéresse, Vincent Faillet les invite à s’emparer du sujet : « Il ne faut jamais hésiter à faire des suggestions et à parler pédagogie ! »



EN SAVOIR PLUS :

À lire « *La métamorphose de l’école : Quand les élèves font la classe* », Vincent Faillet, éd. Publishroom, 2020.

T'AS TES RÈGLES, ET ALORS ?



POUR UNE DISTRIBUTION GRATUITE DES PROTECTIONS HYGIÉNIQUES DANS TOUS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES.

fipe

Nos actions

Premier volet du **colloque 2023** de la FCPE, un webinaire organisé le 21 mars, avec Claire Bey et Éric Delemar, a été suivi par près de 200 participants.



Aider les enfants à aller mieux !

Texte : SOPHIE DELIYANNIS

Un enfant qui se sent bien à l'école, c'est un enfant qui se trouve dans de meilleures dispositions pour réussir dans ses apprentissages. Or, la récente crise sanitaire a eu des conséquences néfastes sur la santé mentale des enfants et des jeunes. Comme l'ont souligné Grégoire Ensel, président de la FCPE et Karine Dupuis, secrétaire générale adjointe, en ouverture du webinaire organisé par la FCPE le 21 mars 2023, la santé mentale des enfants est un véritable enjeu de société. Des jeunes qui ne sont pas pris en charge dans de bonnes conditions sont des adultes qui iront mal dans la société de demain. Claire Bey, cheffe du bureau de la santé et de l'action sociale de la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) au ministère de l'Éducation nationale, était la première à prendre la parole et a tout d'abord insisté sur la coéducation. « Les parents ont un rôle essentiel à jouer. » Les jeunes l'affirment eux aussi : « Si nos parents vont bien, on va bien ». Des adultes rassurants aident les enfants à se sentir mieux. L'école est un temps déterminant de santé, a précisé Claire Bey, puisque les

enfants y passent 40 % de leur temps éveillé. Or, aujourd'hui, le constat fait froid dans le dos : doublement des symptômes anxieux et dépressifs, triplement des tentatives de suicide chez les moins de 15 ans, selon une étude du CHU Robert Debré, avec des filles nettement plus touchées que les garçons.

L'infirmier scolaire, premier interlocuteur

En cas de doute, le premier interlocuteur des jeunes et des parents est souvent l'infirmier scolaire, lorsqu'il existe, mais aussi le médecin scolaire, le psychologue de l'Éducation nationale, un enseignant, le CPE, le chef d'établissement. Il est important de repérer les signaux faibles, sans hésiter, le plus précocement possible. Dès que l'on constate que cela devient difficile pour l'enfant le matin, qu'il rechigne, les parents doivent alerter. Une prise en charge précoce aura de meilleurs résultats.

Enfin, Claire Bey a terminé en rappelant l'importance du comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement

(CESCE) où siège l'ensemble des membres de la communauté éducative et meilleure porte d'entrée pour évoquer les sujets de la santé et du bien-être.

Deuxième invité de choix, Éric Delemar, Défenseur des enfants, a souligné que la santé mentale est le sujet sur lequel il est le plus sollicité depuis un an. Depuis trois ans, ce sont 10 000 instructions qui ont été lancées concernant des atteintes aux droits fondamentaux des enfants. 30 % de ces saisines concernent des atteintes au droit à l'éducation.

La plus grande des discriminations reste la scolarisation des enfants en situation de handicap. Certains d'entre eux attendent des mois avant d'obtenir une consultation en CMPP¹, des adolescents sont soignés dans des services réservés aux adultes, faute de place en pédopsychiatrie, des enfants victimes de violences institutionnelles ou intrafamiliales ne sont pas repérés.

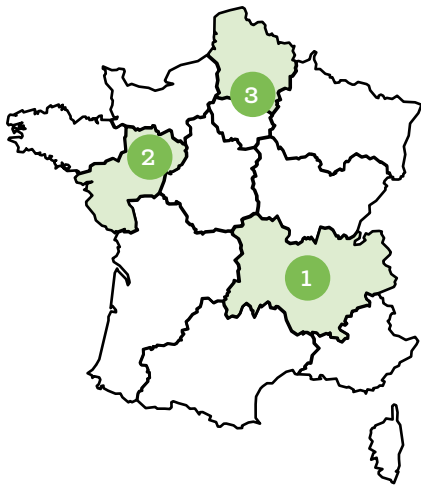
Les toilettes, un impensé du bâti scolaire

Par ailleurs, souligne Éric Delemar, le bâti scolaire est un des points à prendre en compte. Ainsi, les toilettes restent un impensé. Même dans les bâtiments flambant neufs où tout est dernier cri, les toilettes sont exactement les mêmes, avec des portes qui ferment mal, des enfants qui n'osent pas y aller... L'école doit être pensée comme un lieu de vie où les enfants passent une grande partie de leur temps.

Nous devons interroger notre incapacité collective à pouvoir parler de sujets importants avec les enfants, comme le respect du corps, le consentement, les émotions... Il faut soutenir les enseignants, renforcer la médecine scolaire qui joue un rôle fondamental auprès des enfants car elle est en accès direct. C'est le seul endroit, avec la Maison des adolescents où les enfants peuvent aller seuls voir un professionnel de santé. Les professionnels de santé doivent être dans les établissements, « C'est une priorité », insiste Éric Delemar.

(1) Centre médico-psycho-pédagogique.

+ **EN SAVOIR PLUS :**
Internet Retrouvez le replay sur notre compte Vimeo.



2 SARTHE

École inclusive : une réalité de terrain loin d'être idyllique

En quatre ans, le nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés dans le premier et le second degré dans la Sarthe a augmenté de 21,4 % (de 2576 à 3127). Leurs conditions d'accueil et d'apprentissage sont donc un enjeu majeur pour la FCPE Sarthe, qui a tenu une assemblée générale dédiée à cette question en mars 2023.

L'occasion de rappeler les chiffres de son enquête exclusive menée auprès des parents d'élèves concernés en juin 2022. Sans mystère malheureusement, 48 % des parents sarthois estiment « très négatif » le délai entre l'accord de notification et la mise en place de l'aide auprès des élèves.

Des diagnostics beaucoup trop chers

87 % d'entre eux auraient d'ailleurs voulu un support pour les aider dans leurs démarches. 78 % des répondants constatent également que les remplacements d'AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap) ne sont pas assurés rapidement.

Parmi les constats pointés du doigt par les intervenants figurent le nombre



insuffisant de personnels spécialisés, le coût des tests de diagnostic des difficultés, l'impossibilité pour les différents acteurs qui prennent en charge l'enfant de se concerter régulièrement, et le manque de suivi d'un niveau scolaire à l'autre. Des dysfonctionnements dont les services de l'État sont responsables, faute d'avoir maintenu certains pôles suffisamment étoffés, en ayant notamment organisé la pénurie de médecins scolaires...

EN SAVOIR PLUS :
[Internet 72.fcpe-asso.fr](http://Internet.72.fcpe-asso.fr)

1 RHÔNE

Plus de rues scolaires dans la Métropole de Lyon



Depuis 2019, une coalition d'associations – « La rue est à nous ! » – s'est créée pour se réapproprier la ville comme espace de vie. Parmi leurs revendications, la création de rues scolaires fera l'objet d'une mobilisation européenne le 12 mai prochain. À Lyon, la FCPE du Rhône s'est associée à l'action de La rue est à nous ! 69 pour interpeller la Métropole de Lyon et ses communes. En effet, toutes les écoles sont exposées à des niveaux de pollution de l'air supérieurs aux recommandations de l'OMS. Il faut donc agir vite pour protéger la santé des enfants. C'est pourquoi les organisations demandent une piétonisation permanente et définitive, partout où cela est possible après consultation des conseils d'école, sinon au moins aux horaires d'entrée et de sortie des classes. Elles appellent par ailleurs à une politique plus large de promotion des mobilités alternatives autour des écoles.

EN SAVOIR PLUS :
[Internet larueestಾನouslyon.fr](http://Internet.larueestಾನouslyon.fr)



1000 ÉLÈVES
 sont scolarisés en Segpa dans l'Oise.

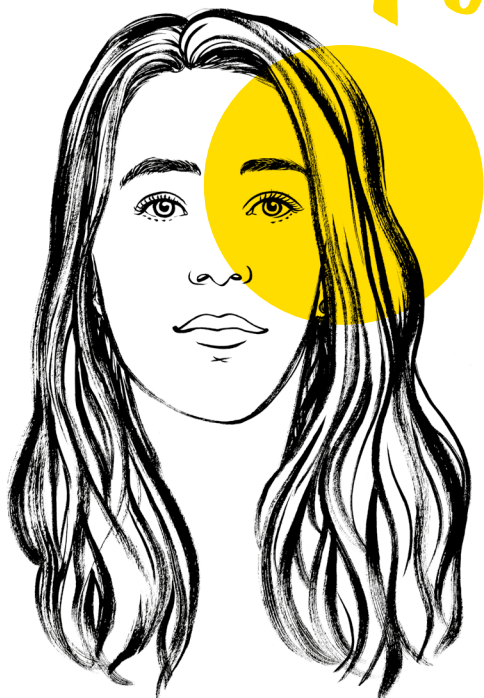
3 OISE

Victoire collective pour la réouverture d'une Segpa !

Depuis plus de quatre ans, la FCPE de l'Oise et les parents d'élèves du Sud-Est du département se battaient pour le retour de la classe Segpa (section d'enseignement général et professionnel adapté) au collège La Fontaine de Crépy-en-Valois. Les parents d'élèves viennent enfin d'obtenir gain de cause puisqu'une classe sur le niveau de 6^e rouvrira à la rentrée prochaine. « Une victoire collective pour le rétablissement de l'égalité des droits, qui illustre l'importance de nos actions de représentants de parents d'élèves », commente Michel Deniot, président de la FCPE de l'Oise.

EN SAVOIR PLUS :
[Internet 60.fcpe-asso.fr](http://Internet.60.fcpe-asso.fr)

Portrait



Audrey Tatry, 31 ans, a attaqué l'État en justice pour que son fils, en situation de handicap, bénéficie en maternelle des heures d'aide individuelle qui lui avaient été notifiées.

“L'inclusion scolaire, c'est pour quand ?”

Propos recueillis par ÉMILIE GILMER

66

N'apprend-on pas aux enfants à tenir parole ?

Pour Audrey Tatry, militante FCPE, et beaucoup d'autres parents en lutte, il est temps que ce principe éducatif s'applique à tous les étages. Quitte à remuer ciel et terre et à se dresser contre plus grand que soi. Tout commence quelques années après l'arrivée de son fils Sohan, né en 2017. « Plus le temps passait, plus je constatais un retard dans ses apprentissages par rapport aux autres enfants, dit-elle. La motricité fine, le langage... » Elle tente alors d'investiguer. « On me disait : *Ne t'inquiète pas, chacun va à son rythme.* Mais je savais au fond de moi que quelque chose n'allait pas. » Elle pousse les portes – psychomotricienne, orthophoniste, neuropédiatre (entre autres) – pour s'approcher enfin d'un diagnostic : une suspicion de TDA, soit un trouble du déficit de l'attention. Audrey dépose un dossier MDPH¹.

Après des mois de patience, 20 heures individuelles d'AESH² lui sont notifiées. Une nécessité pour éviter à Sohan de décrocher en classe.

Le rectorat enjoint de régulariser la situation

Mais voilà, le manque de personnel est tel que la promesse fait long feu : ce sera finalement 15 heures « mutualisées », c'est-à-dire partagées avec d'autres élèves. Pour Audrey, qui sait depuis longtemps la difficulté à changer le regard sur le handicap – « Ma maman est en fauteuil roulant, car elle est atteinte de sclérose en plaques », confie-t-elle – c'est inadmissible. Sur la page Facebook de l'association *Info Droit Handicap*, elle entend parler de Maître Delhia Aknine, avocate au barreau de Paris, qui accompagne des familles dans leur combat. Elle la contacte. Dans la foulée, une mise en demeure est adressée à l'Éducation nationale. Le 3 janvier 2023, Audrey est convoquée au tribunal administratif de Montreuil. La salle d'audience est pleine. « J'ai appelé les médias sur BFM, CNews, dans *La maison des maternelles*, sur le site Konbini. » D'autres parents sont là pour la soutenir. Notamment des adhérents FCPE de Rosny-sous-Bois, où Sohan est scolarisé. Trois jours plus tard, le jugement du tribunal tombe : le rectorat est enjoint de régulariser la situation dans les trois semaines et d'attribuer au garçon les 20 heures individuelles.

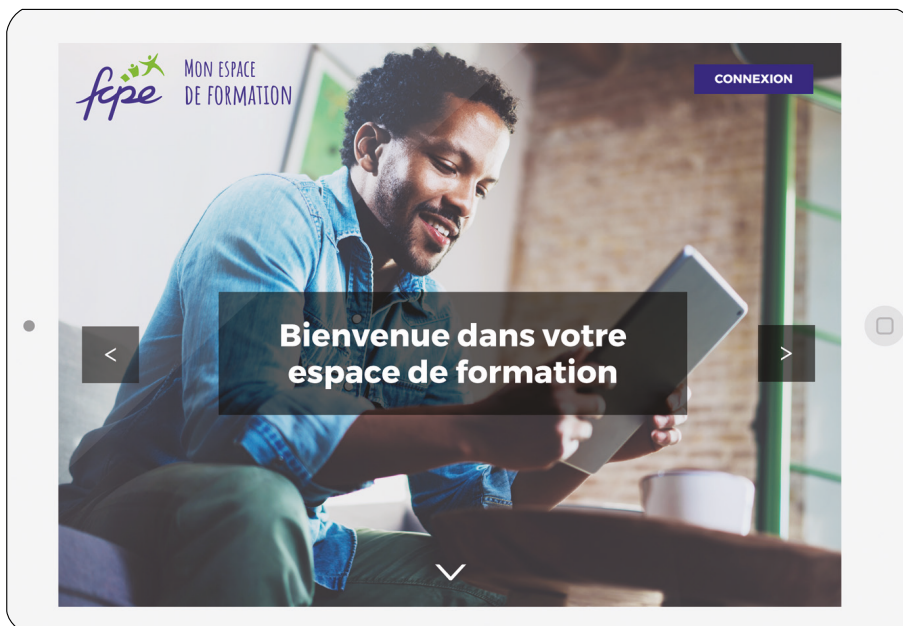
Le manque de moyens n'est plus tolérable

Mais la colère d'Audrey reste intacte, car « les heures dont bénéficie Sohan ont été retirées à d'autres enfants ». « On mutualise les AESH pour couvrir la misère et le manque de moyens, note-t-elle. Résultat, ils sont ballotés d'une école à l'autre et la souffrance est vive à tous les niveaux. Pour les enseignants, pour les AESH mal formés et mal payés, pour les parents et en premier lieu pour les enfants. » Avec le soutien de la FCPE de Seine-Saint-Denis, la jeune femme a créé un collectif : « Une école inclusive pour tous ». Le 18 mars dernier, une conférence a été organisée à Rosny-sous-Bois, pour faire l'état des lieux de l'inclusion scolaire, réunissant parents et professionnels médico-sociaux. Puis un rassemblement devant l'Assemblée nationale, le 29 mars, pour déposer un cahier de doléances. « En février 2005, une loi a été promulguée qui affirme le droit pour tout enfant porteur de handicap à une scolarisation en milieu ordinaire, rappelle Audrey. Dix-huit ans après, les moyens ne sont pas là. Alors, la question se pose : l'inclusion scolaire, c'est pour quand ? »

(1) Maison départementale des personnes handicapées.

(2) Accompagnant des élèves en situation de handicap.

99



J'AIME MON ÉCOLE PUBLIQUE.FR

*Un espace
de formation
pour les parents d'élèves*

#STOPINCESTE

